

Espoir

Depuis qu'elle a quitté le foyer familial, Iris voit l'avenir avec plus de sérénité. Céline Simonetto



Haute école des arts de la scène, se dit ravie de vivre dans la vieille bâtisse proche du cimetière. «Nous sommes tous les quatre dans le milieu artistique. L'ambiance est donc très bonne et nous avons même monté des projets ensemble. L'association organise aussi régulièrement des événements, de quoi rencontrer plein de gens.» L'esprit communautaire, c'est ce qui a également plu à Iris. Mais la jeune femme, qui suit une formation en travail social, admet sans détour que quitter le foyer familial fut d'abord une question de nécessité. «Ma mère était toxicodépendante et je ne me sentais plus très bien chez moi.» Sa toute nouvelle indépendance pourrait s'achever plus tôt que prévu, sachant qu'avec ses deux autres colocataires, elle occupe un immeuble appelé à disparaître vraisemblablement à la fin de l'année en raison des travaux d'extension de la gare de Lausanne. «La personne obligée de quitter son logement reste prioritaire sur la liste», rassure Guillaume Rosset. «Nous les plaçons dans d'autres logements ou chez des amis. Nous n'avons jamais mis personne à la rue!»



Souvenir

«Lorsque j'ai emménagé ici, c'était l'un des hivers les plus froids de ces dernières années», raconte Colline. Céline Simonetto



Certains détails, comme la douche placée dans la cuisine, indiquent que la maison date d'une autre époque. Céline Simonetto

«Certaines maisons sont vides depuis si longtemps que la nature y a repris ses droits.»

Guillaume Rosset, président de l'ALJF

PLUS DE 50 MAISONS VIDES

Néanmoins, le jeune président de l'ALJF reconnaît que trouver de nouveaux lieux d'hébergement reste un défi permanent. «On a recensé 50 habitations vides sur l'ensemble du territoire lausannois. Certaines sont vides depuis si longtemps que la nature y a repris ses droits. Mais la plupart des propriétaires refusent d'entrer en matière, malgré le soutien des autorités de plusieurs communes. Pourtant, même pour six mois, la durée d'un semestre d'études, nous sommes preneurs.» Il faut dire que le règlement de l'ALJF est très clair. Les logements sont cédés selon un contrat de prêt à usage défini par le Code des obligations (CO), ils sont ensuite rendus en bon état et dans les délais. Durant la durée du contrat, le propriétaire ne débourse pas un centime, l'association

DES PROPRIÉTAIRES RAVIS

ZOOM SUR ...

«De nombreux propriétaires sont très contents de collaborer avec nous», relève Guillaume Rosset, président de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF). Il s'agit le plus souvent de communes ayant développé une politique sociale très proactive. La bonne réputation acquise au fil du temps par l'ALJF s'explique par la présence d'une scène squat assez forte à Lausanne. «Les pratiquent radicales de certains mouvements de revendication en matière de logements scandaleusement vides jouent, contre leur gré, en notre faveur. Et puis, notre aide n'est pas dirigée à la base vers les personnes les plus précaires», analyse Guillaume Rosset. Pourtant, il insiste sur le fait que l'association lutte aussi pour que tout individu démuné puisse avoir accès à ces logements vides.

prenant à sa charge les frais d'assurance, taxes d'épuration et travaux de mise aux normes. «C'est du gagnant-gagnant!», conclut Guillaume Rosset. ○○○